



Droit du propriétaire et confinement

Par **Ludovic1122**, le **11/04/2020 à 15:41**

Bonjour.

J'ai déjà posté un message ici sur le confinement et la location.

La propriétaire de mes enfants s'est permise de rentrer chez eux pendant la réparation de leur chaudière.

Trois fois. Ils étaient absents. Mon mari était là. Elle a regardé partout !

En cette période de confinement le voisin du dessous tape depuis le deuxième jour. Râle.

La propriétaire a envoyé un courrier à mes enfants. Oui. Ils ont deux enfants en bas âge 18 mois et trois ans !

Mes enfants sont passés par une agence pour cette appartement très ancien non insonorisé pour 550 euros en pleine campagne ! Au 3ieme sans ascenseur. Alors oui il peut y avoir de la terre

Par **Visiteur**, le **11/04/2020 à 18:40**

BONJOUR

Il aurait donc été souhaitable de revenir sur votre sujet précédent...

Mais là! je ne vois pas de question précise ?

Par **Ludovic1123**, le **12/04/2020 à 09:34**

Bonjour et désolée.

Depuis le confinement le locataire du dessous se plaint. Et ce dès le deuxième jour. Pantoufle télévision : mes enfants évitent tout malentendu.

Toutefois le plancher est vieux et pas insonorisé alors oui avec deux petits qui jouent aux

Legos : il doit y avoir des petits bruits. Même si mon fils les montent carrément dans le grenier....

Lorsque la réparateur de la chaudière est venu. Mes enfants étaient absents. Mon mari avait les clefs. La propriétaire est rentrée. Regardée partout. Dans toutes les pièces.

Puis vu les plaintes du voisin : elle a envoyé un courrier à mes enfants en leur disant que le linge n'était pas rangé ni les chaussures...

Le linge séchait sur le séchoir et les chaussures rangées dehors dans une boîte spéciale pour éviter de salir l'intérieur.

Hier donc on a brisé le confinement ! Mon petit fils et ma belle-fille sont venus à la maison au soleil et jardin !!!!!

Le locataire qui rale a un balcon et la propriétaire un grand jardin. Mes enfants 4 murs et un grenier au dernier étage.

Donc entre le locataire qui rale la propriétaire nous avons rompu le confinement en sachant que 4 cas sont confirmés chez moi. Sur 29 habitants.

Mon fils a été pris par cette propriétaire sur recommandation car mon fils est issu de famille respectable et ancien pilote de l'armée de l'air. Leur appartement est hyper propre.

La propriétaire est réputée pour être hyper chiant. Ça se confirme.

Ma belle fille ne dort plus. Mon fils a répondu poliment à cette lettre. Pas en recommandée car la poste est fermée!!!!

Ils vivent un véritable harcèlement. Avant mes enfants dans cet appartement c'était deux petits vieux avec un lapin nain. Et je l'ai vu. Ça marchait à la baguette. Elle rentrait comme elle voulait.

Quels sont les droits de mes enfants ?
Sortir pour ne pas marcher en chaussons chez nous leurs parents !

Hier j'ai été submergé de chagrin de voir mon petit fils si calme et silencieux. Pas un bruit.

J'ai envie de téléphoner à l'agence immobilière chez qui j'ai fait le contrat et payée !

Je voudrais que tous sachent qu'en cette période de confinement on doit tous se respecter et respecter les consignes.

Si demain on tombe malade mon mari et moi. On pourra les remercier.

Allez chez mes enfants et fouiller ?

Les harceler de coup de fil et de lettre ? Fouiller et critiquer.

Je vous promets que chez eux c'est hyper propre. Je les avais prévenu du fonctionnement de la propriétaire. Aucun cadre accroché ni rideau. Pour un loyer de 500 euros en rase

campagne au bord de la route. Sans insonorisation
Sans lave-vaisselle sans ascenseur et une chaudière qui déconne.

Bon j arrête là

Excusez moi pour le premier jet. Pas fini. Malheureuse.

Merci de m éclairer. Je m inquiète pour leurs états psychologiques.

Pour cet harcèlement. La propriétaire est comme ça

Pour mes petits-enfants.

Car le confinement va continuer.

Bien merci et cordialement et restez chez vous.

Par **jodelariege**, le **12/04/2020 à 10:08**

bonjour

la propriétaire n'a pas le droit d'entrer dans le logement de votre fils .c'est à lui d'y mettre un terme. il peut même changer la serrure durant sa location en remettant l'ancienne à son départ final.

par contre il est dangereux de vous retrouver tous ensemble surtout si des cas de covid 19 existent dans votre coin:les personnes âgées sont les plus à risque...mais des plus jeunes peuvent aussi avoir la maladie

sinon c'est à votre fils d'intervenir avec autorité ,pas à vous..